GRANDE CONSULTATION JEUNESSE

JANVIER 2018

EXCLUSION SOCIALE

Compte-rendu
Grande consultation jeunesse
28 et 29 novembre 2017

LA COALITION INTERJEUNES

COMPOSITION

Les organismes membres de la Coalition Interjeunes sont : le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) et le Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR). Interjeunes représente 343 organismes fréquentés par 370 000 jeunes partout au Québec.

NATURE

L'action communautaire autonome jeunesse est composée de groupes qui travaillent au quotidien avec des milliers de jeunes en les impliquant dans leur communauté, en les éduquant à une citoyenneté active, en créant des liens entre les générations, en les appuyant et les accompagnant dans leur insertion sociale et économique. Nous croyons qu'il est important de reconnaître l'apport de ces groupes dans le développement social et économique du Québec, et ce, en leur attribuant la place qui leur revient.

Coordonnées
interjeunes.org
facebook.com/coalitioninterjeunes
coalitioninterjeunes@gmail.com

Rédaction : Joakim Lemieux, Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)

Relecture : Rémi Fraser, Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ)

Mise en page : Israel Valencia Vazquez, Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)

TABLE DE MATIÈRES

PAGES

INTRODUCTION 4

MÉTHODOLOGIE 4

01 EMPLOI 5
.1 Choisir sa carrière 5
.2 Discrimination à l'emploi 5
.3 Recommandations 7

02 JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE 8
.1 Attitude des policiers 8
.2 Formation des policiers 9
.3 Recommandations 10

03 ÉDUCATION 11
.1 Les étiquettes et diagnostics discriminatoires 11
.1.1 Plus de ressources spécialisées dans les écoles 11
.2 Intimidation 12
.2.1 Plus de « savoir-être » 13
.2.2 Surveillance par caméra : une solution? 13
.3 Recommandations 14

04 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX 15
.1 Accès aux soins de santé 15
.2 Facteurs de discrimination et préjugés 16
.3 Porter l'étiquette du système 16
.4 Recommandations 17

CONCLUSION 18

INTRODUCTION

La Grande consultation jeunesse est un important exercice de prise de parole qui réunit annuellement une centaine de jeunes âgé·e·s[1] entre 15 et 29 ans de partout au Québec. Organisé par la Coalition Interjeunes, cet événement vise à offrir aux adolescent·e·s marginalisé·e·s ou aux parcours de vie différenciés un espace pour s'exprimer sur des enjeux qui les touchent et pour proposer des solutions concrètes afin d'orienter de futures politiques les concernant.

Les 28 et 29 novembre 2017, les 137 jeunes participant·e·s provenant de neuf régions du Québec ont été invité·e·s à réfléchir et échanger sur le phénomène de l'exclusion sociale dans toutes ses possibles déclinaisons. L'actualité témoigne, jour après jour, des nombreuses déchirures qui altèrent notre tissu social : montée de groupes extrémistes de diverses allégeances, débats sur la diversité linguistique et religieuse, écart toujours grandissant entre les plus riches et les plus pauvres… Dans un tel contexte, il nous semblait tout à fait pertinent de questionner les jeunes sur leurs perceptions de ce qu'est l'exclusion sociale, sur ses causes et sur les solutions à envisager pour l'enrayer.

En tant qu'expert·e·s de leur situation, les jeunes ont témoigné des répercussions que les mécanismes à l'œuvre dans le phénomène de l'exclusion ont dans différentes sphères de leur vie. Si les pages qui suivent servent à les mettre en lumière, elles offrent aussi une panoplie de recommandations pour construire une société plus inclusive, tolérante et ouverte à la différence.

MÉTHODOLOGIE

Afin de faciliter et de circonscrire les échanges, le thème a été divisé en quatre ateliers : emploi, justice et sécurité publique, éducation et santé et services sociaux.

Les jeunes ont choisi l'un ou l'autre de ces ateliers selon leur intérêt.

Le mot d'ordre donné aux animateurs et animatrices de ces ateliers était de laisser parler les jeunes sans chercher à orienter ou diriger les interventions. En matinée, les jeunes se sont prononcé·e·s sur les enjeux de manière générale, ont partagé leur propre expérience et leurs points de vue. En après-midi, ils et elles ont été invité·e·s à formuler des recommandations.

Des preneurs et preneuses de notes ont été assigné·e·s à chacun de ces ateliers et ont colligé le plus fidèlement possible les témoignages et recommandations des participant·e·s. Le présent rapport a été rédigé à partir de ces notes et cherche, ici aussi, à respecter la parole des jeunes. Afin de conserver l'anonymat des participant·e·s, aucun·e jeune n'est nommé·e.

Répartition des jeunes dans les ateliers

- **Éducation : 34 %**
- **Justice et sécurité publique : 29 %**
- **Santé et services sociaux : 23 %**
- **Emploi : 12 %**

[1]Afin d'être cohérent avec le thème de la consultation, ce rapport utilise une écriture inclusive.

1. Emploi

« La fameuse question "Qu'est-ce que tu fais dans la vie?", c'est toujours associée à un emploi. Qu'est-ce que je réponds quand je suis sur la solidarité sociale? Mais je fais du bénévolat la majorité de mon temps. » - une jeune.

Les jeunes présent·e·s à cet atelier disent faire face à une multitude de défis en employabilité, autant dans la recherche que dans la rétention d'un emploi. Les facteurs de discrimination sont nombreux : âge, scolarité non complétée, diversité ethnique et sexuelle, trouble de santé mentale, handicap ou limitation physique, apparence physique…

Les témoignages recueillis dans cet atelier permettent de faire ressortir deux enjeux principaux liés à l'emploi : le choix de carrière et la discrimination à l'emploi. Ils donnent à voir également le lien étroit qui unit cheminement scolaire et intégration professionnelle : la deuxième étant généralement tributaire du premier.

1.1. Choisir sa carrière

Le processus du choix de carrière représente, pour plusieurs jeunes présent·e·s à cet atelier, une source de stress importante. À la fin de leurs études secondaires, les jeunes doivent choisir leur métier, un métier qui leur apparaît comme définitif : rarement leur laisse-t-on entrevoir qu'il est possible de changer d'idées en cours de route. Une jeune explique :

> *On a de la pression pour choisir notre métier. Rendu au secondaire cinq, on doit savoir ce qu'on veut faire dans notre vie et où on va… mais il y a du monde en cinq qui ne savent pas ce qu'ils veulent.* […] *On a toujours le temps de changer, mais la société nous fait de la pression.*

Bien que des ressources soient mises à la disposition des jeunes pour les aider à faire leur choix, tels que des spécialistes en orientation, certain·e·s critiquent le soutien offert : « *Moi, j'ai fait la liste des métiers d'orientation professionnelle. Je voudrais devenir illustratrice de BD… mais ce métier n'existe pas sur ces listes* » explique une jeune. Une autre participante déplore la relative efficacité des tests et questionnaires d'orientation :

> *Les questionnaires qu'on avait au secondaire trois c'est inutile. Je suis TPL* [trouble de la personnalité limite]*, si je le faisais le matin, ça montrait que j'étais bonne pour devenir médecin, si je le faisais le soir, j'étais bonne pour devenir éboueuse.*

Certains facteurs peuvent rendre le choix de carrière encore plus complexe et stressant, comme le lieu de résidence, explique une jeune :

> *On vient des Îles-de-la-Madeleine et c'est difficile, car le choix d'emploi n'est pas très riche et si tu décides de sortir des Îles et de faire un métier qui existe ailleurs et pas aux Îles, ça peut couter très cher. Ça donne beaucoup de pression, ça ne te laisse pas le temps d'explorer les métiers pour choisir ce que tu veux vraiment faire.*

Ainsi, la société semble envoyer des messages contradictoires aux jeunes en matière d'emploi, ce qui accentue et complexifie la pression qu'ils et elles ressentent à l'idée de faire leur choix de carrière. D'un côté, on leur dit qu'il est important de choisir un métier qui favorisera leur émancipation, en concordance avec leurs passions et leurs talents. De l'autre, on les incite à faire ce choix rapidement, alors qu'ils et elles sont en pleine recherche identitaire. Une participante résume bien cette réalité :

> *On est encore jeunes. À la place de nous concentrer sur nos études, on est en train de se soucier déjà de notre emploi, de s'inquiéter si on va pouvoir ou pas payer quelque chose* […]*. On n'a pas le temps de vivre notre vie de jeune.*

1.2. Discrimination à l'emploi

Les participant·e·s nomment plusieurs formes de discrimination dont ils et elles ou des ami·e·s ont été victimes. Une jeune affirme avoir déjà dû répondre à une question sur

son orientation sexuelle dans un formulaire d'embauche. Une autre, qui a un nom à consonance arabe et la peau noire, dit avoir vécu à plusieurs reprises de la discrimination en lien avec son origine, sa religion lorsqu'elle portait le hidjab et son orientation sexuelle. Un autre souhaiterait que la société soit plus ouverte à la différence :

Ce que je trouve désolant, c'est que ce sont des préjugés qui perdurent dans les années, que ça soit sur ta couleur de la peau, ta religion, ton nom… mais c'est désolant, parce que ce n'est pas important, on le sait, mais ça perdure, on n'arrive pas à déconstruire les préjugés.

Une autre participante, vivant avec certaines limitations physiques, a bien du mal à conserver un emploi. Sa situation particulière témoigne des trous de service qui existent dans les programmes d'accompagnement en emploi :

Je fais du bénévolat environ 20 h par semaine, mais c'est à Montréal et moi, je vis à Québec. PAAS Action [Programmes d'aide et d'accompagnement social] *a refusé, parce qu'on doit me surveiller. Ok… alors j'ai trouvé un emploi ici, à Québec, mais Emploi-Québec m'a imposé de faire 30 h/semaine, sinon je ne suis plus admissible. Mais mon corps n'a pas pu endurer : je suis malade et 30 heures, c'est trop. Mon employeur a demandé à Emploi-Québec des ajustements, car il voulait me garder, mais on a refusé et j'ai dû quitter.*

D'autres jeunes ont aussi souligné que de naître et grandir dans une famille en situation de précarité rend l'ascension socioprofessionnelle plus difficile : « *C'est difficile de trouver les moyens pour arriver à réaliser ses rêves.* […] » explique une jeune.

Certain·e·s jeunes qui ont choisi de poursuivre des études postsecondaires déplorent aussi que les milieux de travail ne soient pas plus compréhensifs de leur réalité. Cette jeune explique comment, en plus d'avoir de la difficulté à se trouver un emploi à cause de son nom à consonance arabe, elle doit se plier aux exigences de son patron qui ne comprend pas sa réalité d'étudiante :

Moi, j'ai pris des cours de sciences fortes et je dois travailler vraiment fort pour obtenir un emploi. Mon employeur n'est pas du tout compréhensif. C'était la semaine de gros examens et il m'a mis 30 h/semaine. Je lui ai dit que je ne pouvais pas faire plus que 10 h ou 15 h et il m'a dit que ma job était en jeu. J'ai dû plier et faire mes 30 h.

1.3. RECOMMANDATIONS

De manière générale, les jeunes participant·e·s à cet atelier souhaitent qu'on fasse une plus grande place à la jeunesse et aux personnes aux parcours atypiques sur le marché de l'emploi. Pour ce faire, à leur avis, il faut élargir les critères d'embauche et reconnaître toutes les réalisations d'un·e candidat·e, même celles qui se situent hors du champ de la scolarité et de l'expérience de travail. Certain·e·s jeunes se font également critiques du travail à temps plein et souhaiteraient plus de flexibilité dans l'horaire typique de travail : « *Les jeunes ont plus d'énergie que les vieux, mais 40 h, c'est trop, tu n'as pas le temps de vivre. Moi je propose 20 h/semaine à 30 $ de l'heure* ». Une meilleure flexibilité dans l'horaire de travail permettrait, selon les jeunes, de développer leur confiance en eux, de valoriser leurs talents et d'améliorer leur autonomie.

De manière plus précise, les jeunes font les recommandations suivantes :

- Définir clairement ce qu'est l'exclusion sociale
- Revoir les normes du travail au complet : qu'on assouplisse les règles (conditions de congé de maladie, par exemple) pour permettre de mieux s'ajuster aux besoins et limitations des personnes
- Remettre en place les Forums Jeunesse : qu'on crée des espaces de communication où les jeunes peuvent s'exprimer et des canaux de communication entre la jeunesse et les élu·e·s
- Offrir des programmes adaptés pour les personnes avec des limitations physiques et/ou psychologiques dans les Centres locaux d'emploi (CLE)
- Faciliter l'accès aux CLE en transport en commun pour les personnes qui recherchent de l'emploi
- Sensibiliser les employeurs face aux besoins et réalités de la jeunesse
- Former et sensibiliser les employeurs à la notion de privilège : qu'on les incite à revoir les normes d'embauche pour éviter l'exclusion
- Informer davantage les jeunes quant à leurs droits en lien avec l'emploi
- S'assurer que les questions dans les formulaires d'embauche qui portent atteinte à la vie privée et qui ont des questions à visée discriminatoire soient définitivement éliminées[2]
- Implanter plus de CLE dans les petites villes et municipalités et en région
- Bonifier les programmes en entrepreneuriat des CLE et des Carrefours jeunesse-emploi et donner les moyens aux jeunes non nanti·e·s de pouvoir réaliser leurs projets
- Améliorer la collaboration entre le milieu de l'emploi et les organismes communautaires qui connaissent davantage les besoins des jeunes aux parcours de vie différenciés

[2]Bien qu'en théorie, elles soient déjà interdites par la Charte des droits et libertés de la personne.

2. Justice et sécurité publique

« Les policiers te* checkent*, ils t'arrêtent. Moi, je fais rien, je fais juste marcher dans la rue. Pourquoi tu veux me fouiller? Est-ce que je suis en état d'arrestation? » - un jeune.

Les jeunes présent·e·s à cet atelier soulignent d'abord la nécessité de connaître leurs droits pour être en mesure de les faire respecter. À leur avis, les jeunes sont souvent mal informé·e·s à cet égard. Les participant·e·s font part de leur souhait qu'on leur explique le système, son fonctionnement et le jargon légal qui y est associé.

Les témoignages ici regroupés portent toutefois principalement sur les relations entre jeunes et forces policières : nombreux·ses sont les participant·e·s qui disent avoir été témoins, sinon victimes de profilage social ou racial. Cette section est divisée en deux sous-thèmes, soit l'attitude des policiers dans le cadre de leur intervention et les lacunes perçues par les jeunes de la formation offerte à ceux-ci.

2.1. Attitude des policiers

Plusieurs des participant·e·s disent s'être fait interpeller par la police alors qu'ils et elles n'avaient rien à se reprocher. La couleur de la peau est un des motifs les plus fréquemment évoqués par les jeunes pour expliquer ces interpellations. Un jeune affirme que « *le fait de ne pas être un homme blanc riche dans la quarantaine te met automatiquement dans une position où les policiers pourraient t'interpeller* ». Un autre raconte une expérience récente :

> *Moi, c'est arrivé il y a quatre mois. Des policiers armés entrent dans l'autobus et me disent qu'ils cherchent un gars avec un couteau… on est juste deux Noirs dans le bus. Je me suis fait questionner, je revenais juste de l'école.*

Pour d'autres, le simple fait d'être en groupe dans un lieu public a mené à une intervention policière : « *Nous, ça nous arrive souvent qu'on* chill *pour quêter de l'Internet et les policiers nous interpellent parce qu'ils pensent qu'on fout la merde.* » Un autre raconte : « *La police passait et me dit que je flâne, alors que j'attends un taxi…* »

D'autres motifs sont évoqués par les jeunes présent·e·s à la discussion, comme le port d'un vêtement d'une couleur associée à une gang de rue et le fait de déambuler dans un lieu public en ayant les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.

Plusieurs jeunes perçoivent ces fréquentes interpellations comme une forme d'abus de pouvoir et d'intimidation de la part des policiers. Cette situation provoque chez certain·e·s jeunes un sentiment d'injustice et d'incompréhension. Comme l'explique celui-ci : « *Les policiers profilent les jeunes, tu as pas le droit de cracher à terre, tu as pas le droit de t'asseoir dans le gazon, tu as pas le droit de vivre.* » Un autre jeune donne un exemple de ce qui lui semble une incohérence dans la façon d'agir des forces policières : « *J'aime mieux être* drunk *dans la rue que de prendre mon* char*… Pourquoi la police chiale sur moi? Je fais juste marcher croche dans la rue.* »

Certains participant·e·s déplorent également le manque d'espace pour exprimer leur mécontentement, voire leur colère à l'égard de cette situation :

> *Je finis mon* shift *du* Tim Hortons *et un policier m'interpelle quand je marche vers chez moi, je suis encore dans mon uniforme de travail… Je lui dis que je suis à côté de chez moi. Dans ces moments-là, tu as le goût de dire de la merde au policier parce que la situation est stupide, mais tu sais que ça va être encore pire si tu fais ça.*

D'autres croient que la tension entre jeunes et forces policières amenuise leur sentiment de sécurité dans l'espace public. Une jeune explique : « *Je me sens pas en sécurité quand je vous vois, parce que je sais pas ce que vous pouvez faire.* »

Certain·e·s jeunes souhaitent toutefois que l'on ne présente pas les policiers comme un ensemble monolithique et que l'on reconnaisse qu'il y a des personnes qui portent l'uniforme qui font un travail admirable :

Il faut aussi remercier les policiers qui nous sauvent de nos conneries. Un jour j'ai volé dans un Winners *et un policier a décidé de me donner une chance. Et l'impact a été beaucoup plus grand dans ma vie que s'il m'avait donné un dossier.*

2.2. Formation des policiers

Des participant·e·s questionnent la formation des policiers et croient nécessaire de la revoir pour y intégrer une dimension plus humaine. Une jeune explique : « *Les policiers n'ont aucun* skills *d'intervention, et il n'y a aucune formation pour eux pour qu'ils en apprennent plus sur la réalité des gens, sur la réalité de la rue.* » Un autre ajoute : « *Formez mieux vos policiers. Éviter le profilage social etracial devrait être dans vos priorités. Si vous voulez que les gens coopèrent plus, vous devriez faire en sorte qu'ils ne se sentent pas menacés. Protéger et servir, pas persécuter et asservir.* »

Un autre jeune suggère une formation ancrée sur les besoins de la collectivité : « *Avoir des formations continues sur les réalités des gens de la rue, de la consommation… Les formations doivent être données soit par des pairs ou des organismes communautaires.* »

Certains participant·e·s jeunes croient aussi qu'il faut rendre plus complexe l'accès à la formation pour devenir policier et se faire plus sélectif dans les critères d'admission : il faudrait s'assurer, propose-t-on notamment, de la stabilité psychologique des candidat·e·s.

2.3. RECOMMANDATIONS

Les recommandations se divisent en trois axes : formation des jeunes sur les droits, attitude des policiers et formation des policiers.

Axe I : formation des jeunes sur les droits

- Créer une application en ligne qui permet de faire des recherches sur des thématiques (alcool, drogues, arrestation) et qui explique les droits qui y sont liés
- Offrir de l'information sur les droits dans le cadre du cours d'éthique et culture religieuse
- Mettre à la disposition des jeunes de l'information sur leurs droits dans les postes de police (sous forme de livret, par exemple)
- Subventionner davantage les organismes en défense de droits
- Créer des lignes directes et fonctionnelles pour parler à des spécialistes aptes à répondre aux questions des jeunes en matière de droits
- Publier un ouvrage simple et efficace sur les droits des jeunes, dans un langage qui leur est adapté

Axe II : attitude des policiers

- S'assurer que malgré leur position de pouvoir, les policiers fassent preuve d'humilité et de sagesse
- Adopter une approche détendue, conviviale, moins agressive et adaptée à chacune des situations
- Faire preuve de plus d'écoute lors des interventions
- Traiter les personnes interpellées d'égal à égal
- Mettre fin à l'impunité des corps policiers
- Intégrer des personnes formées en intervention sociale aux corps policiers pour intervenir auprès de ceux-ci au besoin
- Éviter de porter un jugement sur la situation avant d'y intervenir

Axe III : formation des policiers

- Former davantage les policiers sur les réalités des gens et sur l'effet différencié des drogues sur les personnes
- Former les policiers sur l'empathie, les interactions sociales et l'intervention humaniste
- Faire passer des tests de révision aux policiers sur les connaissances liées à leur travail
- Permettre aux personnes concernées par certains enjeux de former les policiers sur ceux-ci
- Intégrer un module sur les différences culturelles dans le programme de formation
- Retirer les armes aux policiers dans les situations non dangereuses comme c'est le cas dans d'autres pays[3]
- Offrir un meilleur soutien psychologique aux policiers
- Resserrer les critères de sélection pour accéder à la formation de policiers
- Revoir le processus de plaintes pour qu'il soit plus efficace et que l'anonymat soit respecté

[3] Les forces policières de la Norvège, de la Finlande, du Danemark, de l'Islande, de la Nouvelle-Zélande et de la Grande-Bretagne, notamment, n'utilisent que très peu les armes à feu dans leurs pratiques (Sillières, A. « Ces pays où la police ne tue pas », *Le Figaro*, juillet 2015).

3. Éducation

« À l'école, en s'assoyant devant un pupitre, cela nous coupe notre créativité. Il faut que les jeunes aient une place pour s'exprimer. Je verrais cela comme une communauté, une maison de thérapie où, tous les jours, les jeunes viennent devant le groupe pour dire ce qu'ils vivent. Il faudrait qu'on soit plus une communauté. » - une jeune.

Cet atelier a attiré le plus grand nombre de participant·e·s. Afin de s'assurer que tous et toutes aient une chance égale de s'exprimer, le groupe a été divisé en deux et en autant de sous-thèmes : l'intimidation et les étiquettes.

Bien que les participant·e·s présentent des recommandations axées sur leur thème respectif, la notion d'étiquettes et toute la question de la catégorisation qui prévalent dans le système d'éducation sont abordées par les deux groupes. Tous et toutes se questionnent, au cours de ces discussions simultanées, sur les normes sociales, sur ce qui les crée et sur la pression qu'ils et elles ressentent à s'y conformer. Le chemin le plus valorisé socialement est celui de la réussite et de la performance individuelle; s'en éloigner, constatent les jeunes, est source de stigmatisation et d'exclusion.

3.1. Les étiquettes et diagnostics discriminatoires

Les deux groupes de jeunes dénoncent fortement le fait que de faire partie de la catégorie des élèves à risque ou des élèves handicapé·e·s ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) soit une source de discrimination. Ils et elles sont nombreux·ses à décrier que l'école participe, par la catégorisation qu'elle fait de ses élèves, à créer un clivage entre les élèves qui réussissent bien et les autres qu'on envoie dans les classes d'adaptation. Le fait d'être envoyé dans une telle classe constitue une étiquette qui lorsqu'elle leur est apposée, alimente le sentiment d'exclusion des jeunes. « *Les jeunes en difficulté, on est toujours dans les mêmes classes et les réguliers nous regarde comme des orthos* » explique une jeune.

Les jeunes sont aussi nombreux·ses à souligner que le personnel des établissements scolaires participe parfois à alimenter le sentiment d'insuffisance ou d'inadéquation des jeunes, notamment en manquant de discrétion sur leur situation de santé ou familiale : « *En 2e année, la prof m'a demandé en plein milieu de la classe si j'avais pris mes médicaments et j'ai jamais été regardé normalement après par les autres jeunes, ça n'a pas aidé…* » explique un jeune. Un autre raconte : « *Lorsqu'on dit devant les autres "on va appeler tes agents" au lieu de "on va appeler tes parents", tout le monde comprend que t'es en CJ* [centre jeunesse]. »

Certain·e·s jeunes expriment également s'être senti·e·s en quelque sorte abandonné·e·s par le système d'éducation devant leur situation particulière. Une jeune raconte comment, en tant que personne dysphasique et vivant avec un trouble d'apprentissage, elle est confinée à des programmes qui ne correspondent pas à ses aspirations :

> *T'es obligée d'avoir une cote pour rentrer dans un programme spécial. Quand t'es quelqu'un qui a un dossier épais… on dit que je prends la place de deux élèves dans une école et alors les écoles qui ont de beaux programmes ne veulent pas de moi. C'est pas parce que j'ai des difficultés que j'ai pas le goût d'avancer…*

Cet autre jeune croit au potentiel de diplomation de tous et toutes, mais exprime le souhait que l'école offre des parcours plus personnalisés, adaptés aux besoins et talents des élèves en difficulté : « *À l'école, ils te font pas travailler dans ce que t'es bon. Il faut que tu passes français, anglais, math, même si tu as une spécialité dans ce que tu es bon. Et ils te mettent en arrière, en arrière de tout…* »

3.1.1. Plus de ressources spécialisées dans les écoles

Pour répondre véritablement aux besoins des élèves EHDAA et permettre un suivi plus individualisé, nous disent les participant·e·s, il est nécessaire d'attribuer plus de ressources spécialisées aux écoles, comme des ortho

pédagogues, des travailleurs·euses sociaux·ales et des psychologues. Bien que certain·e·s souhaiteraient aussi plus de soutien de la part de leurs enseignant·e·s, ils et elles sont pour la plupart d'avis que la tâche d'accompagner les élèves avec des besoins spécifiques ne devrait pas leur incomber, comme l'explique ce participant : « *Au primaire, il y a des orthopédagogues. J'ai appris à parler à neuf ans et quand je suis arrivé au secondaire, il n'y avait pas de ressources. Le prof perd patience après moi… il faudrait qu'on ait des ressources.* »

Les lacunes dans les services mis à la disposition des élèves dans les établissements scolaires créent également des situations où les jeunes se sentent bousculé·e·s, peu accueilli·e·s ou écouté·e·s dans leur détresse. En voici un exemple :

> *C'est pas normal qu'il y a un seul TS* [travailleur social] *qui s'occupe de 300 élèves… J'avais beaucoup de colère. Si j'avais un problème, je criais* […]. *Lorsque je rencontrais la TS, elle avait juste dix minutes. Elle prenait des notes et elle me souhaitait une bonne journée… Tu restes avec ton problème. Oui, ils sont là, mais pas assez présents. Il y en a des profs qui font preuve d'humanité et il y en a d'autres qui se foutent de toi… Il faut pas des profs plus de type "psy", mais plus de ressources avec qui on peut parler, se faire écouter pis trouver des solutions.*

Une autre jeune explique que dans son propre parcours, c'est à l'âge adulte qu'elle a réussi à trouver les ressources nécessaires dans le milieu communautaire pour l'aider à cheminer :

> *À 12-13 ans, on subit notre diagnostic ou notre difficulté et on doit rester assis dans notre classe, rester à l'école et "passer au travers". Quand on est adulte, on est capable d'avoir une ressource communautaire qui est plus adaptée… Quand t'es enfant, il n'y a pas d'alternative et le cadre scolaire ne s'adapte pas.*

L'exclusion des personnes avec un trouble de santé mentale ou un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) est grandement due, croient les jeunes, au manque d'information offerte à ce sujet à la population. Il n'y a pas que dans les écoles que cette exclusion est vécue par les jeunes, mais aussi dans leur famille, qui ne sait pas toujours comment les soutenir adéquatement, et dans la société en général. Une jeune nous raconte ici comment elle-même a eu du mal à comprendre le trouble duquel on l'a diagnostiquée : « *J'ai essayé de me renseigner sur c'est quoi le TDAH, mais c'est pas facile de comprendre c'est quoi précisément… Ça veut dire que la plupart des jeunes qui n'ont pas un TDAH ne savent pas vraiment c'est quoi et ils nous regardent avec plein de préjugés.* »

3.2. Intimidation

Parmi les témoignages de jeunes ayant vécu de l'intimidation, les principaux motifs évoqués sont l'apparence physique (couleur de la peau, poids), trouble de la santé mentale, TDAH et le fait de ne pas avoir de bons résultats scolaires. Les répercussions de l'intimidation sur la vie des jeunes participant·e·s prennent de multiples formes : violence physique envers d'autres jeunes ou tempérament explosif (« *Je sais que la violence n'est pas la solution. Mais avec tout ce que j'ai vécu, je ne suis pas capable. Ou je ne parle pas ou j'explose* » raconte une jeune), automutilation, consommation de drogue, tentatives de suicide et désintérêt, voire dégoût pour l'école.

Plusieurs mentionnent que le clivage entre « bons » et « moins bons » élèves, tel qu'expliqué précédemment, devient en quelque sorte un catalyseur de comportements d'intimidation. Un jeune explique :

> *Personne n'est à l'abri de l'intimidation, c'est pas juste une question de couleur de peau ou parce que t'es poche ou que tu as un surplus de poids. Je pense que c'est la façon dont l'école fonctionne qui crée de l'exclusion (ex. : les notes). Toi, tu n'as pas passé… et là tu es identifié comme poche. Tu es exclu.*

De plus, certain·e·s jeunes victimes d'intimidation n'ont pas senti que le personnel de l'école leur apportait le soutien dont ils et elles avaient besoin. Désespérée, cette jeune confie avoir senti la nécessité de se faire justice elle-même :

> *Moi, j'ai toujours été différente de ma famille. J'ai toujours été plus corpulente que mes amies et j'ai toujours été rejetée.* […] *Il a fallu que je me défende moi-même. Il a fallu que je me fasse justice moi-même parce que les gens de l'école ne faisaient rien. Ça a fait du bien, mais le lendemain*

c'est la mère de la fille qui est venue m'intimider. À 15 ans, je voulais quitter l'école. Je n'ai jamais aimé l'école et personne ne m'aidait.

3.2.1. Plus de « savoir-être »

À l'origine de l'intimidation et du dénigrement d'autrui, croient les jeunes participant·e·s, se trouve une profonde incompréhension de la différence. Pour être en mesure de mieux l'accepter et d'adopter une attitude d'ouverture et de tolérance envers les autres, les jeunes suggèrent que l'école soit également un lieu de transmission d'un « savoir-être » et qu'elle favorise l'entraide : « *C'est ben beau avoir une job, mais ce qui est vraiment important c'est l'interaction avec les autres. C'est important de savoir comment se présenter aux autres, comment s'introduire aux autres* » explique un jeune. Les participant·e·s nomment à plusieurs reprises le besoin de mettre en place des espaces et des dispositifs pour permettre aux jeunes de s'exprimer en toute liberté et dans une ambiance respectueuse :

C'est ben beau avoir des cours, mais ce serait bien d'avoir des endroits pour s'exprimer. Au moins une fois par semaine, que les personnes puissent nommer ce qu'ils vivent. Cela pourrait aider à éliminer le conflit. Quand tu comprends, tu es moins porté à exclure. Ça devrait être au moins une fois par semaine.

Certain·e·s proposent des ajouts au programme éducatif, dont des cours d'interaction sociale pour apprendre à communiquer de manière appropriée, non violente. Un jeune suggère même d'intégrer des cours de philosophie dès le primaire, des « *cours de conscientisation sur notre place symbolique dans le monde* ». Celui-ci se fait critique du cours d'éthique et culture religieuse qui devrait, à son avis, jouer ce rôle :

Je trouve cela cool *les cours d'éthique et culture religieuse, mais il me semble qu'on devrait pousser davantage la philosophie, la philosophie de vie, apprendre à se poser des questions, apprendre à poser des questions. J'ai le sentiment que j'ai passé mon secondaire comme un robot. C'est à ma 2e année de cégep que j'ai compris que j'étais une personne avec des valeurs et que je pouvais faire des choses. Moi, j'ai beaucoup appris avec Cirque du monde. J'apprends sur moi* […]. *On devrait apprendre plus tôt à mieux se connaître.*

3.2.2. Surveillance par caméra : une solution?

Les participant·e·s ont un avis partagé sur la question. Alors que certain·e·s voient en l'installation de caméras dans les écoles un bon moyen pour décourager les agresseurs potentiels et obtenir des preuves en cas d'intimidation, d'autres y voient plutôt une voie passive pour régler un problème beaucoup plus systémique.

De plus, souligne une jeune, l'intimidation va souvent bien au-delà de l'école : elle s'immisce dans les autres lieux physiques et virtuels fréquentés par les jeunes, tels que le bus, le voisinage ou les réseaux sociaux. Les jeunes proposent d'autres solutions, comme une plus grande présence d'intervenants du milieu communautaire dans les écoles et plus de formation et de sensibilisation auprès du personnel éducatif.

3.3. RECOMMANDATIONS

Les recommandations dans cette section sont divisées en deux axes : étiquettes discriminatoires et intimidation.

Axe I : étiquettes discriminatoires

- Mettre plus de ressources spécialisées à la disposition des enseignants pour favoriser la réussite de tous et toutes
- Offrir plus de ressources spécialisées (ex. : psychologues) aux élèves afin qu'ils et elles puissent choisir la personne avec laquelle ils et elles peuvent développer une relation de confiance
- Accorder plus de ressources financières et humaines aux écoles pour qu'elles puissent mettre en branle leur plan d'action
- Assouplir les règles d'admission des écoles privées pour permettre à des élèves en difficulté de s'y inscrire et ainsi obtenir un meilleur équilibre entre les écoles privées et publiques dans la gestion des cas plus difficiles
- Rendre les activités parascolaires plus accessibles pour que les jeunes partagent davantage de champs d'intérêt
- Regrouper les élèves dans des programmes qui tiennent compte de leur forme d'intelligence et de leur façon d'apprendre : intellectuelle, sociale, science, kinesthésique, auditive, visuelle[4]…
- Informer, sensibiliser la population aux enjeux touchant à la santé mentale,
- Diminuer le ratio élève/enseignant·e pour que l'enseignant·e ait plus de temps à accorder à chacun·e de ses élèves
- Mettre en place des journées d'accueil au début de l'année scolaire qui, dans un cadre informel, permettent aux élèves d'apprendre à se connaître
- Créer un programme qui permettrait aux élèves en difficulté de mieux connaître leurs forces et leurs faiblesses et de rester connecté·e·s à leurs aptitudes et leurs champs d'intérêt

Axe II : intimidation

- Intégrer plus d'intervenant·e·s communautaires dans les écoles
- Créer des *safe spaces*[5] : créer des endroits de regroupement, d'accueil inconditionnel où le respect est la règle d'or; des endroits autres que les cafétérias qui sont impersonnelles et parfois même des lieux d'intimidation (ex. café étudiant, locaux de création)
- Cesser la stigmatisation des jeunes avec des difficultés scolaires en les regroupant dans des classes d'adaptation
- Favoriser une approche éducative qui mise sur les points communs entre les élèves plutôt que de pointer leurs différences
- Moins compartimenter l'offre des activités (ex. : art, sport, etc.) pour permettre aux jeunes qui y participent de se connaître et de créer des liens
- Implanter un système d'évaluation de l'enseignement dans les écoles pour que les élèves puissent donner leur opinion sur leur enseignant·e et que les comportements qui contribuent au phénomène de l'intimidation soient enrayés
- Offrir des cours sur la conscientisation et la discrimination
- Offrir des cours alternatifs de connaissance de soi
- Mettre en place un système de parrainage ou mentorat entre les ancien·ne·s et nouveaux·elles élèves pour faciliter leur intégration
- Former les intervenant·e·s et les enseignant·e·s sur le phénomène de l'intimidation, les formes qu'elle peut prendre, ses répercussions et les façons d'y réagir

[4]Les jeunes font ici référence à la théorie des intelligences multiples développée par Howard Gardner en 1983 et bonifiée en 1993. Ce psychologue américain soutient qu'il existe neuf formes d'intelligence : linguistique, musicale, logico-mathématique, spatiale, intrapersonnelle, interpersonnelle, kinesthésique, musicale, naturaliste et existentielle. (Larivée, S. et Sénéchal, C., 2012, « Que dit la science à propos des intelligences multiples? », Revue québécoise de psychologie, 33(1), 23-45)

[5]Le concept du *safe space* a été d'abord développé par les milieux LGBTQ+. Il s'agit d'espaces physiques ou virtuels aménagés pour offrir aux personnes marginalisées par leur appartenance à certains groupes sociaux la possibilité de s'exprimer sur leur réalité sans craindre les jugements des autres. Dans ces espaces, toute forme de discrimination, par la parole ou le geste, est interdite.

4. Santé et services sociaux

« T'es une personne à part entière, t'es supposée avoir les mêmes droits. À 14 ans, pour avoir un diagnostic, je suis allé d'un spécialiste à l'autre, d'un diagnostic à l'autre. Ça m'a rendu plus malade. L'écoute est la meilleure façon de répondre à des besoins. Sinon, c'est la médication qui entraîne de l'exclusion. On n'est pas perçu comme une, personne, mais comme numéro. » - un jeune.

Plusieurs questions préoccupent les jeunes quant à l'accès aux soins de santé et aux services sociaux et à la façon dont ils et elles sont traité·e·s une fois admis·es dans le système. Ils et elles constatent d'abord des inégalités dans l'accès aux services, pour les personnes présentant certaines caractéristiques, notamment les personnes au statut socioéconomique précaire. Les jeunes observent également que le fait même d'être admis·es dans le système de la santé et des services sociaux peut devenir un facteur d'exclusion et générer de la discrimination (présenter une problématique en santé mentale, ou vivre en centre jeunesse, par exemple). Les participant·e·s sont aussi préoccupé·e·s par le manque d'écoute des professionnel·le·s à l'égard de la jeunesse et par le manque de

4.1. Accès aux soins de santé

De nombreux·ses jeunes soulignent la difficulté qu'ils et elles ont eu à avoir accès à des médecins ou à des professionnel·le·s de la santé (psychologues, médecins de famille, neurologues, rhumatologues). Des mois, voire des années d'attente pour certain·e·s. Pour d'autres jeunes, le problème ne se situe pas que dans l'accès, mais aussi dans la continuité des services, dans la capacité du système à assurer des suivis constants avec les mêmes professionnel·le·s, comme l'explique cette jeune à travers sa propre histoire et celle de sa mère :

> *J'ai voulu avoir de l'aide. Ça a pris près d'un an avant de voir un psychologue. Même après, t'as un laps de temps, cinq mois de suivis, puis une fin abrupte. On vit des montagnes russes. Ma mère a le diabète. Elle a de la difficulté à avoir des soins, du soutien à domicile. On doit avoir plus d'accès aux services. J'ai vécu une psychose à l'école. J'ai eu du soutien une fois par mois. Ce n'est pas assez.*

Les jeunes réclament aussi plus d'accès à l'information quant à leur diagnostic et à leur traitement. Plusieurs affirment avoir senti qu'on préférait les médicamenter plutôt que de les écouter : « *Il faut favoriser l'échange entre le jeune et le professionnel. Expliquer le quoi et le pourquoi. Il faut faire de la prévention et informer sur les médicaments. Il faut savoir ce qu'on consomme comme médicaments* » propose un jeune.

Certain·e·s participant·e·s expriment comment, à l'atteinte de l'âge de la majorité, ils et elles ont senti qu'on les abandonnait. À partir de cet âge, les jeunes sont moins encadré·e·s, on leur offre moins de services et on leur demande d'être plus autonomes, mais certain·e·s affirment ne pas avoir été suffisamment préparé·e·s pour entrer dans l'âge adulte. Par son témoignage, ce jeune exprime bien le paradoxe qui se dessine :

> *Avant 18 ans, on nous dit comment être. À 18 ans, on ne nous a pas montré comment être responsable, mais on nous demande de l'être. On est jugé et infantilisé à la fois. Ce n'est pas nécessairement l'âge de mon corps qui démontre mon développement.*

Pour d'autres jeunes participant·e·s issu·e·s des minorités sexuelles, le système de la santé et des services sociaux a du mal à répondre à leurs besoins spécifiques, à s'adapter à leur situation. Une jeune femme non hétérosexuelle explique qu'elle a un accès limité aux méthodes coûteuses d'insémination artificielle. Un autre explique comment les médecins de famille sont, selon lui, démunis devant les

demandes des personnes trans : « *Dans mes démarches, ce n'est pas le système qui m'a apporté des réponses, c'est le bouche-à-oreille* » dit-il.

4.2. Facteurs de discrimination et préjugés

Les participant·e·s croient que le fait d'être jeune mine leur crédibilité auprès des professionnel·le·s de la santé et des services sociaux ; ils et elles sentent qu'on n'accorde pas de valeur à leurs propos et leurs besoins. Nombre d'entre eux et elles affirment ne pas se sentir écouté·e·s et être traité·e·s comme des numéros :

Quelques jeunes constatent également la présence de préjugés dans les pratiques des professionnel·le·s de la santé à l'égard de certains groupes de personnes, notamment les travailleuses du sexe : « *Tu n'as pas à savoir sa vie. Elle vient déjà se faire dépister, c'est bon, c'est assez* », dit une jeune. Pour les personnes qui ont une identité de genre fluide ou non binaire, la façon dont sont construits les formulaires et les politiques gouvernementales n'est pas adaptée à leur situation, souligne ce jeune :

> *On ne devrait pas avoir à répondre à toute une série de questions pour avoir accès à des services. Toutes les politiques gouvernementales sont genrées. Toute personne doit pouvoir s'autodéterminer. Sur les formulaires, on est soit père, soit mère, on devrait avoir le choix d'inscrire parent. On ne doit pas déterminer qu'on doive avoir deux parents sinon c'est une forme de discrimination.*

4.3. Porter l'étiquette du système

Pour plusieurs participant·e·s, le fait de vivre avec un problème de santé est en soi une source d'exclusion et de discrimination. Quelques jeunes racontent comment leur problème de santé mentale ou leur diagnostic de TDAH, par exemple, leur a fait subir de l'intimidation. Cette autre jeune explique, d'une part, comment son statut socioéconomique limite l'accès au meilleur traitement possible à son problème de santé et, d'autre part, comme cette inaccessibilité nuit à sa qualité de vie :

> *Depuis un an et demi, j'ai une maladie incurable. Je dois me rendre à l'hôpital à chaque jour. Je ne peux pas prendre de rendez-vous, je dois me lever à 6 h du matin, aller à l'urgence, repasser à chaque fois par la salle de triage, puis attendre pour finalement avoir un rendez-vous pour être traitée. Il existe une machine qui me permettrait de me traiter à la maison, mais qui est excessivement chère. Ma maladie m'empêche d'aller à l'école, de faire des sports, d'avoir une vie normale. Je ne peux pas l'avoir à cause de l'argent. Ça a des conséquences sur moi et sur mon entourage.*

Pour d'autres, c'est le fait d'avoir été placé·e·s par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) qui a des conséquences sur leur intégration dans plusieurs sphères de leur vie. Ils et elles disent percevoir le jugement quant à la particularité de leur situation familiale dans le regard des autres; certain·e·s se sentent isolé·e·s, exclu·e·s. Ce jeune revendique pour sa part que l'on élargisse le concept de la famille pour être plus inclusif :

> *J'ai vécu en famille d'accueil, c'est ma famille, mais pour d'autres, c'est seulement mes tuteurs. Parce que c'était hors du modèle classique, j'ai vécu de l'exclusion, de l'intimidation, de l'isolement. C'est comme s'il n'y avait eu personne qui était là pour moi.*

Cette étiquette est particulièrement lourde à porter, disent les jeunes, même des années après s'être sorti du « système », comme l'exprime cette jeune : « *C'est un boulet qui traîne.* […] *Je suis encore étiquetée enfant de la DPJ.* […] *Ça me suit toujours même à 24 ans. Ma fille est très bien encadrée, mais ça me suit toujours même si ma fille va bien. Elle est étiquetée par les autres parents.* »

4.4. RECOMMANDATIONS

À la lumière de ces témoignages, les recommandations suivantes sont proposées :

- Retirer toutes catégorisations préétablies qui discriminent l'accès aux services : que chaque personne puisse avoir la capacité de s'autodéterminer, que ce soit en termes de genres, de choix de vie ou de comportements
- Améliorer la transmission d'informations : que l'on puisse recevoir toute l'information nécessaire pour exercer sa capacité de faire des choix, qu'importe l'âge ou la condition de la personne
- Accorder plus de crédibilité à la parole des jeunes : que l'âge ne soit pas une mesure de la maturité et du jugement de la personne qui demande des services
- Améliorer l'accès aux services : que l'on puisse avoir un accès inconditionnel aux services, selon les besoins de la personne
- Assurer la continuité dans les services : que les suivis soient maintenus tant que la personne en exprime le besoin, même après l'âge de 18 ans

CONCLUSION

« Quand on se parle, à la place de juste juger, notre idée peut changer sur la personne. […] Moi, je m'assume, je choisis d'être différente, car c'est plate d'être normal. C'est plate d'être comme tout le monde » - une jeune.

À travers la parole des jeunes qu'il rapporte, ce compte-rendu aura permis de mettre en lumière les diverses causes de l'exclusion sociale et les traces qu'elle laisse dans la vie des jeunes Québécoises et Québécois. Que ce soit à l'école, dans leur milieu de travail, dans l'espace public, à travers leurs relations avec les forces policières ou dans l'accès aux soins de santé, les participant·e·s ont identifié de multiples inégalités et facteurs de discrimination qu'ils et elles souhaitent voir disparaître.

Au croisement de tous les témoignages, commentaires, questionnements et revendications recueillis au cours de cette consultation, un constat émerge : l'idée de la norme sociale à laquelle il faut se conformer, du moule dans lequel il faut se fondre, a quelque chose de profondément aliénant pour la grande majorité des jeunes participant·e·s. Ils et elles ont été nombreux et nombreuses au cours de ces deux jours à demander un élargissement de ces normes pour que la diversité, qu'elle soit culturelle, sexuelle, linguistique, socioéconomique, cognitive ou corporelle, soit célébrée et non plus vécue comme une contrainte ou un stigmate.

Nous espérons vivement, Monsieur Philippe Couillard, Premier Ministre et responsable de la jeunesse, Mesdames et Messieurs les Ministres qui prendront connaissance de ce rapport, que vous accorderez une attention toute particulière aux propos et aux demandes qui vous sont adressés dans le présent compte-rendu. Les jeunes qui ont participé à cet exercice démocratique l'ont fait avec sérieux et circonspection : le fruit de leur travail mérite une véritable considération de votre part.

POUR INFORMATION

Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
3736, rue Saint-Hubert, 1er palier,
Montréal (Québec)
H2L 4A2
(514) 388-7942 - info@rocajq.org
rocajq.org

Regroupement des maisons des jeunes du Québec
6502, rue Des Écores,
Montréal (Québec)
H2G 2J7
(514) 725-2686 - info@rmjq.org
rmjq.org

Regroupement des Auberges du cœur du Québec
4246, rue Jean-Talon est, Tour sud, bureau 16,
Montréal (Québec)
H1S 1J8
(514) 523-8559 - info@aubergesducoeur.org
aubergesducoeur.org

Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
1855 rue Rachel Est, bureau 101,
Montréal (Québec)
H2H 1P5
(514) 387-0716 - direction@rocld.org
rocld.org

Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue
8105 de Gaspé # 200,
Montréal (Québec)
H2P 2J9
(514) 278-9181 - pact@videotron.ca
pactderue.org